



Validation de trimestres pour la retraite

Par Visiteur

Bonjour

J'ai effectué mon service militaire dans l'armée Israélienne de 1977 à 1979 dans le cadre des accords Franco Israéliens de l'époque (dossier B) ;

Il y a environ 3 ans, j'ai essayé de faire valider des trimestres pour la retraite auprès de la CNAV pour cette période mais j'ai eu une réponse négative car ce n'était pas sous commandement Français.

Des amis m'ont dit qu'il y avait eu de nouvelles conventions entre Israël et la France et que cela était possible maintenant.

Qu'en est-il et où trouver ces conventions ou accords ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour

J'ai effectué mon service militaire dans l'armée Israélienne de 1977 à 1979 dans le cadre des accords Franco Israéliens de l'époque (dossier B) ;

Il y a environ 3 ans, j'ai essayé de faire valider des trimestres pour la retraite auprès de la CNAV pour cette période mais j'ai eu une réponse négative car ce n'était pas sous commandement Français.

Des amis m'ont dit qu'il y avait eu de nouvelles conventions entre Israël et la France et que cela était possible maintenant.

Qu'en est-il et où trouver ces conventions ou accords ?

J'ai bien peur que vos amis se soient trompés.

En effet, les derniers accords conclus entre la France et l'Israël remontent à 2008 et ne concernent que:

-Les télécommunications

-La formation professionnelle

-L'environnement, gestion des ressources en eau, protection de la nature et efficacité énergétique

En aucun cas, il n'a été prévu une modification du régime des retraites s'agissant du service militaire accompli sur le fondement de l'ancien accord sur le service des bi-nationaux.

Très cordialement.